



Passeport gardé en caution par un centre médical

Par **parisiennedu15**, le **04/03/2020** à **20:08**

Bonjour,

Pour faire court, je suis passée en consultation dans un centre médical à Paris, j'ai voulu régler ma facture. Au moment où je me présente l'employée d'accueil me dit que ma facture est réglée, je lui dis qu'il y a eu un problème. Elle me dit qu'elle gardera mon passeport comme caution jusqu'à ce que je règle la facture. Malheureusement je n'ai pas eu de reçu pour la caution.

Quelques jours après je reçois un avis de recouvrement du centre, je me présente et règle la facture et demande à récupérer mon passeport. L'employée me donne un reçu mais me soutient qu'elle n'a pas mon passeport et de revenir.

Dans la semaine j'appelle le centre, on me dit d'aller voir la responsable qui n'était jamais là. J'ai fait une déclaration de perte auprès de la mairie et refait mon passeport. J'aimerais me faire rembourser le timbre fiscal par le centre.

Savez-vous s'il y a un recours pour être dédommagée par le centre? SVP

Merci d'avance pour votre aide

Ophélie